

L'AFPA : pour les entreprises ? Ou pour le bien commun ?

En l'an 2000, le dirigeant d'alors Gilbert Hyvernats présentait au CCE son projet de déconcentration renforcée de l'AFPA. SUD FPA lui avait répondu que sa déconcentration serait suivie de décentralisation, de régionalisation et enfin de privatisation.

Nous y sommes. La ligne suivie par l'Etat depuis presque 20 ans est claire : il met en œuvre une politique destinée aux seules entreprises et au MEDEF.

La fin de la subvention et le départ des psychologues

Avant 2004, l'AFPA recevait une subvention d'Etat de 800 Millions € pour le financement de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi. 150 000 demandeurs d'emploi étaient formés chaque année. Un budget moyen de 5 500 € pour un parcours de formation de 600 heures.

Deux décisions de l'Etat vont déstructurer l'AFPA :

L'Etat, oubliant l'impératif constitutionnel d'égal accès de tous à la formation professionnelle, transfère aux régions la compétence de la formation professionnelle. Les 800 Millions € de l'AFPA sont versés aux Conseils régionaux qui mettent en œuvre des politiques de territoire, et donc des formations exclusivement calées sur des emplois soit disant non pourvus. Pour tenter de recouvrer une partie de son budget, l'AFPA doit répondre aux appels d'offre de marchés publics des 22 régions. Résultats : nombre de régions n'allouent pas la totalité du budget transféré et des centaines d'instituts de formation font concurrence à l'AFPA en proposant des services à des prix très bas.

L'Etat transfère le service de l'orientation à Pôle Emploi. Les 1 000 psychologues et assistantes de l'orientation sont transférés à Pôle Emploi. Ce service orientait les stagiaires vers la formation leur permettant de réaliser leur projet professionnel.

Prise dans l'état de la rentabilité, l'AFPA se centre sur une approche gestionnaire et cherche à industrialiser la formation. Le "remplissage" des formations est une priorité quitte à intégrer des personnes mal préparées. Les candidats aux stages ne sont pas mieux lotis face aux plateformes de services clients qui se sont substituées aux accueils téléphoniques des centres de formations. L'AFPA rêve également de dématérialiser les stages et voit dans les plateformes numériques le moyen de former davantage de personnes à moindre frais.

En 2012 avec le changement de majorité politique, un nouveau président est nommé Yves Barou, ex DRH de chez Thalès. 5 ans plus tard, il jettera l'éponge après avoir cumulé près de 300 Millions € de déficits et fait perdre à l'AFPA 1 500 CDI.

En bout de course, ne voulant pas payer le coût d'une faillite, l'Etat remplace l'association AFPA par un EPIC. L'AFPA se retrouve avec un patrimoine surévalué, sans fonds propres, une dette abyssale et des charges alourdies. Cet EPIC est flanqué de 2 filiales chargées de la formation des salariés et des demandeurs d'emploi, l'EPIC ne pouvant, selon l'Etat, être chargé d'activités concurrentielles. Des personnels de l'EPIC - plus de 600-devraient être transférés début 2018 dans les deux filiales, transferts qui en font craindre d'autres.

L'Etat commence ainsi à mettre en œuvre le parachèvement de la liquidation de l'AFPA en tant qu'organisme de formation. Des projets de fermeture de centre et de ventes de terrain sont déjà programmés. Pour 2018, plus de 600 suppressions d'emplois sont d'ores et déjà prévus par le conseil d'administration.

La réforme de la formation ou la nouvelle arnaque de Etat.

Avec l'Etat macronien c'est la création d'un marché de la formation comme appendice du marché du travail qui se profile. La formation est une marchandise

Sous l'influence de Marc Ferraci (l'auteur en 2009 d'un livre néolibéral sur la formation est devenu le conseiller social de la ministre Pénicaud) la réforme veut créer une « liberté professionnelle » : le choix

éclairé et libre d'une prestation de formation doit être un acte de consommation courante¹. Le système de formation doit répondre aux besoins au sens économique et non à une demande sociale ou au désir personnel... Chaque demandeur d'emploi doit disposer d'un outil d'accès à la formation, lui permettant de connaître son budget, les formations qu'il peut acheter et les emplois auxquels ces formations peuvent permettre d'accéder.

Le sens réel de la notion de compétences finit ainsi par transparaître : les compétences sont celles dont les entreprises ont besoin, compétences relatives à des instants de production à la main des patrons pour le temps déterminé du contrat de chantier... le travail est une marchandise et la formation au travail en est une autre.

Pour gagner la guerre économique internationale il faut faire progresser en compétences l'armée nationale des petits bras et des cerveaux lents, refonder la formation professionnelle pour les besoins du capital...

Cette logique medefienne du choix libre du libre poulet dans le libre poulailler avec le libre renard-des besoins-de l'emploi-des compétences a pour finalité de casser **définitivement** la logique de la qualification sur laquelle l'AFPA était bâtie. L'AFPA doit donc disparaître. Elle devient un obstacle.

Les 3 incontournables pour que l'AFPA redevienne un service public au service des demandeurs d'emploi.

- L'État doit réaffirmer l'AFPA comme organisme d'État de la formation professionnelle et la financer dans ce sens, la sortir du champ concurrentiel : l'avenir professionnel des chômeurs n'est pas une marchandise. L'Etat doit affirmer ce que l'AFPA apporte à la société, aux entreprises aussi bien du bâtiment, de l'industrie que du tertiaire, aux privés d'emploi et aux personnes en recherche d'une meilleure situation (socio) professionnelle par l'acquisition d'un métier dans sa globalité, seule véritable garantie d'une reconnaissance professionnelle et salariale.
- L'État doit réaffirmer l'impérative nécessité de formations qualifiantes, par des organismes de formation dignes de ce nom. Dans cette perspective, l'AFPA a besoin d'un vrai "plan Marshall" d'équipement des plateaux techniques et de remise en conformité des locaux, permettant de réaliser un travail de qualité conduisant à des formations de qualité. Ce n'est qu'à ce prix que les salariés retrouveront un sens à leur travail et qu'enfin il deviendra possible d'agir contre la souffrance au travail (Risques Psycho-sociaux et Troubles Psycho-Sociaux)³.
- L'AFPA doit proposer un vrai service d'accompagnement des stagiaires, de l'orientation à la qualification, Pour cela, des moyens supplémentaires : remettre des psychologues du travail au contact du public pour une vraie orientation, des assistants de vie collective, des permanents aux hébergements, chargés d'un vrai suivi. Parce que l'apprentissage est conditionné au fait de savoir où on va dormir, si on va pouvoir manger ainsi que sa famille, si on est dans la bonne formation...

Après toutes ces années de dégradation, la formation professionnelle à l'AFPA est devenue :	Demain elle peut redevenir
un objet de consommation périssable	un service public au service de la promotion sociale
la réponse au seul besoin économique des entreprises	une réponse à un désir de formation professionnelle
un moyen d'imposer aux stagiaires des formations pour des emplois non pourvus	une formation complète au métier
l'acquisition rapide d'une compétence temporaire pour des bras et des cerveaux interchangeables	la qualification professionnelle pour la reconnaissance salariale,
l'enfermement sur une offre ridicule de formation sur le territoire local	la mobilité nationale pour avoir vraiment le choix de sa formation
l'aiguillage administratif contraint en fonction de ses maigres droits personnels à la formation	une orientation globale en fonction de ses motivations et potentialités
de l'accompagnement qui faute de moyens à la hauteur, n'est que de la com pour se positionner sur un nouveau marché	un accompagnement global avec préparatoire, suivi, gîte et couvert
l'exécution des options idéologiques du Medef pour un travail sans qualité	l'expertise pour le bien de la société, des personnes, des entreprises

¹avec 150 heures de CPF monétisées 150 €, 1 € de l'heure, au lieu des 1 000 heures du CIF, grande réforme en perspective !

Rétablissons un accès démocratique à des formations de qualité partout en France !